

Le cadre général de cette politique est constitué des moyens qui permettront d'atteindre ces objectifs. Le Gouvernement les a présentés comme autant d'orientations de la politique nationale. Ce sont:

1. La croissance économique
2. La souveraineté et l'indépendance
3. La paix et la sécurité
4. La justice sociale
5. La qualité de la vie
6. L'harmonie du milieu naturel

Certains observateurs, au Canada et à l'étranger, ont tendance à reconnaître dans ces orientations, les objectifs nationaux eux-mêmes et à perdre de vue le fait qu'ils sont les moyens d'atteindre ces objectifs....La croissance économique, par exemple, n'est pas une fin en soi, mais le fondement indispensable à la réalisation des objectifs nationaux d'unité, d'indépendance, de prospérité et d'identité propre.

D'autres observateurs prétendent que ces thèmes constituent une fragmentation arbitraire de la politique. Ils y voient un cadre qui manque de souplesse. Il se peut que les distinctions soient arbitraires mais les orientations politiques se chevauchent. Le thème paix et sécurité chevauche celui de souveraineté et indépendance. Les trois thèmes de justice sociale, qualité de vie et harmonie du milieu naturel se chevauchent de façon évidente.

Le cadre dont je parle n'existe pas pour lui-même, c'est un instrument qui sert à envisager la politique et à la modeler. Le chiffre six ou les termes employés n'ont aucun caractère magique. Quelle que soit leur définition, ces thèmes ou orientations couvrent le domaine de la politique tout entier, politique intérieure et politique étrangère, l'une étant le prolongement de l'autre. La difficulté que pose une énumération de ce genre, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un document imprimé, réside dans le fait que les gens voient un ordre de priorité dans l'ordre de la présentation. Un tel ordre de priorité n'est pas voulu et n'aurait aucun sens. Toutes ces orientations sont des éléments essentiels de la politique nationale qui retiennent en tout temps l'attention du Gouvernement.

Ces orientations s'appliquent aussi bien à la politique intérieure qu'à la politique étrangère. Une grande nation commerçante comme le Canada ne peut favoriser sa croissance économique intérieure sans travailler à améliorer la santé de l'économie mondiale. Pour sauvegarder sa souveraineté et son indépendance il lui faut s'affirmer sur le plan international comme sur le plan intérieur. La paix et la sécurité sont des problèmes d'envergure mondiale. La justice sociale ne peut pas se fragmenter; on ne saurait s'opposer à la discrimination à l'étranger si on la pratique chez soi. La qualité de la vie s'enrichit au contact des autres peuples. Le littoral très étendu du Canada et sa longue frontière avec les États-Unis lui font prendre conscience du fait que la pollution de l'environnement ne connaît pas les frontières politiques.